

Schola Europaea

Bureau du Secrétaire général

Unité Développement Pédagogique

Réf.: 2017-09-D-50-fr-2

Orig.: FR

Développement pédagogique et Assurance de la qualité des Ecoles européennes (2017-2018)

Approuvé par le Conseil d'inspection mixte le 11 octobre 2017 à Bruxelles

Conseil d'inspection mixte
Planification à court et long terme

POUR INFORMATION AU COMITE PEDAGOGIQUE MIXTE POUR INFORMATION AU CONSEIL SUPERIEUR

Table des matières

	Int	roduc	tion	3
	Pri	orités	de la Présidence 2017-2018	3
	(Group	es de travail	7
	1.	Plar	nification à long terme	8
	2.	Gro	upes de référence	13
	3.	Plar	nification à court terme	17
	4.	Pro	grammes de matière	23
		4.1	Révision des programmes de matière – Révision en progrès	23
		4.2	Révision des programmes de matière en 2017-2018	23
		4.3	Révision des programmes de Cours complémentaires en 2017 – 2018	24
		4.4	Programmes de matières adoptés en 2017 – 2018	24
		4.5 adopt	Suivi additionnel demandé en 2017-2018 de la mise en œuvre des programmes de matières és	. 25
		4.6	GT qui accompagne la mise en œuvre de tout nouveau programme de langue commune	25
		4.7	Mesures additionnelles pour la mise en œuvre de la nouvelle échelle de notation	25
			Chronologie des programmes de matière dépassés (datant d'avant 2009) et qui ne sont pas e en cours de révision (Proposition de la Présidence 2017-2018 : révision à engager si ce n'est p e le cas)	
	5.	Aut	res GT – réunions des coordinateurs	26
	6.	Rap	ports des groupes de travail reçus au Bureau du Secrétaire général	27
I.		Forma	tion professionnelle continue	. 28
	1.	Fori	mation continuées organisées 2 ^e semestre 2017	29
		1.1	Cycles maternel et primaire : Stages de formation continuée programmés en 2017	29
		1.2	Cycle secondaire : Stages de formation continuée programmés en 2017	29
	2.	Plar	n de formation continuée pour l'année 2018	30
		2.1	Cycles maternel et primaire : Stages de formation continuée programmés en 2018	30
		2.2	Cycle secondaire : Stages de formation continuée programmés en 2018	30
	3.	Rap	ports de stages de formation continuée reçus par le Bureau du Secrétaire général	32
II		Respo	nsabilités en 2017-2018	.33
	1.	Сус	les maternel et primaire	34
	2.	Сус	le secondaire :	35
	3.	Don	naines d'expertise	38
V		Insped	tions	.39
	1.	Visi	tes d'évaluation statutaire individuelle du personnel pédagogique en 2017-2018	39
	2.	Insp	pections d'établissement	40
V.		Rácult	ats en 2017-2018	43

Introduction

La responsabilité de fixer les objectifs pédagogiques des Ecoles européennes de Type I et de leur assurance qualité incombe aux différents Conseils d'inspection :

- Conseil d'inspection maternel et primaire ;
- Conseil d'inspection secondaire;
- Conseil d'inspection mixte.

L'Unité de développement pédagogique du Secrétaire général appuie et coordonne les activités (préparatoires) des Conseils d'inspection.

Le présent document vise à fournir, à chaque rentrée scolaire, une vue transparente :

- des besoins pédagogiques tels qu'identifiés par les Conseils d'inspection, le Comité pédagogique mixte ou le Conseil supérieur ;
- des activités programmées pour rencontrer ces besoins ;
- des résultats attendus et atteints ;
- du plan d'activités;
- des résultats au terme de l'année scolaire.

Pour atteindre les divers objectifs dans les limites des moyens organisationnels et budgétaires, une planification à court et long terme est élaborée. A la rentrée scolaire, le Conseil d'inspection mixte décidera des besoins existants à aborder, des activités à organiser et des responsabilités à prendre durant l'année scolaire qui débute.

Les projets arrivés à terme (après 2 ou 3 ans maximum) seront remplacés par de nouvelles priorités. Les thématiques de longue haleine peuvent être clôturées ou intégrées à un objectif plus vaste ou plus restreint. En fonction des besoins (et des moyens), la Présidence peut soumettre de nouvelles priorités au Conseil d'inspection mixte.

Priorités de la Présidence 2017-2018

En raison de la croissance actuelle des Écoles européennes de type I, tant en termes de population scolaire que du nombre d'États membres adhérents, les inspecteurs ressentent clairement le besoin de conserver une vue d'ensemble de nos responsabilités et de nos missions.

Avec l'aide de l'Unité de développement pédagogique, nous voulons investir dans la cohérence, la transparence et la continuité.

Les priorités de la présidence 2017-2018 sont :

Les priorités de la présidence estonienne des Écoles européennes

La présidence estonienne des Écoles européennes a pour buts de garantir la **pérennité** et la **cohérence** du système et de préserver la **bonne réputation** des Écoles européennes et la **grande qualité** de l'enseignement et de l'apprentissage. Comme nous assurons la présidence, nous considérons qu'il est important d'écouter les points de vue des groupes d'intérêts concernés et de respecter les **priorités fixées par les présidences précédentes**. L'Estonie attache beaucoup de prix aux **décisions équilibrées et harmonieuses** mûries en collaboration avec tous les États membres.

Les trois grandes priorités de la présidence estonienne sont :

- 1. Le renforcement de la gouvernance des Écoles européennes ;
- 2. Le développement pédagogique continu des Écoles européennes ;
- 3. L'utilisation pédagogique des TIC aux Écoles européennes.

2017-09-D-50-fr-2 Page **3/44**

Le renforcement de la gouvernance des Écoles européennes

Le système des Écoles européennes est un système éducatif progressif qui croît d'année en année. En vue d'assurer aux Écoles européennes une bonne réputation et d'y garantir la grande qualité de l'enseignement et de l'apprentissage, l'accent est mis sur l'amélioration et l'évaluation de la qualité. Pour adopter progressivement un mode de gouvernance plus efficace, il est nécessaire d'apporter des modifications aux structures de gouvernance des écoles et du BSG et de réarranger ces structures.

À cette fin, nous nous concentrerons sur :

- La révision des procédures de recrutement pour les postes de cadres dans les Écoles européennes et au BSG;
- Le renforcement pédagogique de la gestion dans les Écoles européennes et au BSG;
- La clarification des conditions de l'agrément et de l'audit des Écoles européennes agréées;
- La mise en œuvre de la nouvelle structure de gouvernance financière.

Le développement pédagogique continu des Écoles européennes

Dans un monde de plus en plus mondialisé où les individus ont besoin d'un vaste éventail de compétences pour s'adapter à un environnement en pleine mutation et s'épanouir, l'accent sera mis sur la nécessité de moderniser l'enseignement et les écoles dans le cadre de l'apprentissage tout au long de la vie. Le développement pédagogique continu des Écoles européennes implique de poursuivre les priorités pédagogiques fixées, de faciliter le travail des inspecteurs et de lui accorder de l'importance, et d'adopter les propositions de décisions avancées par les groupes de travail en vue de perfectionner le système.

À cette fin, nous nous concentrerons sur :

- La poursuite de la mise en œuvre des normes pédagogiques;
- Le suivi des mesures supplémentaires de la mise en œuvre des nouvelles échelles de notation;
- La poursuite de la réforme du programme des Écoles européennes;
- La clarification du rôle et des responsabilités des inspecteurs au sein du système des Écoles européennes;
- L'analyse de la mise en œuvre de la politique de soutien éducatif et de l'organisation du soutien éducatif.

L'utilisation pédagogique des TIC aux Écoles européennes

Les Écoles européennes doivent étudier les besoins et les capacités de leurs élèves et prendre en compte les changements qu'engendrent les nouvelles technologies dans le monde du travail. La capacité à se servir des technologies de l'information est une compétence importante dans la société moderne de l'information; elle est omniprésente dans toutes les matières et doit être acquise par tous les élèves. L'usage ciblé et conscient d'appareils numériques dans le cadre de l'enseignement et de l'apprentissage enrichit le parcours scolaire et répond plus efficacement aux besoins des élèves, quelles que soient leurs capacités individuelles, les aidant ainsi à obtenir de meilleurs résultats d'apprentissage.

À cette fin, nous nous concentrerons sur :

- L'élaboration d'une stratégie/politique TIC cohérente pour les Écoles européennes;
- La révision des lignes directrices relatives aux compétences en TIC pour le cycle maternel et primaire;
- Le processus de révision du programme d'Informatique actuel.

2017-09-D-50-fr-2 Page **4/44**

1. Renforcement de la gouvernance des Écoles européennes	Groupes de travail concernés
À cette fin, nous nous concentrerons sur :	
1.1. La révision des procédures de recrutement pour les postes de cadres dans les	« OSG REVPROC »
Écoles européennes et au BSG	
- Revoir les procédures de recrutement et les exigences de qualité pour les Directeurs,	
Directeurs adjoints et Chefs d'Unité	TDOÜKA
1.2. Le renforcement pédagogique de la gestion dans les Écoles européennes et au	« TROÏKA »
BSG — Poursuivre les travaux relatifs à la nouvelle structure du BSG (2 SGA, un nouveau poste pour les EEA)	
Renforcer la direction des Écoles européennes (profil des conseillers pédagogiques)	
1.3. La clarification des conditions de l'agrément et de l'audit des Écoles	« AES-EEA »
européennes agréées	« AUDAES »
– Assurance de la qualité du cycle du Baccalauréat	« Observatoire
	BAC »
	« CORBACECOR »
1.4. La mise en œuvre de la nouvelle structure de gouvernance financière	
2. Développement pédagogique continu des Écoles européennes	Groupes de travail
	concernés
À cette fin, nous nous concentrerons sur :	
2.1. La poursuite de la mise en œuvre des normes pédagogiques	« CPD »
– Évaluer la phase pilote de l'évaluation des chargés de cours	« OSG-LRTEV »
– Analyser la mise en œuvre des instruments d'évaluation (« Toolkit ») (le document sur un	« ASSURQUAL »
enseignement de qualité dans les Écoles européennes)	
enseignement de qualité dans les Écoles européennes) - Analyser la phase pilote du nouveau concept de la formation professionnelle continue	« ASSURQUAL » « ASSTEACH »
enseignement de qualité dans les Écoles européennes)	« ASSURQUAL »
enseignement de qualité dans les Écoles européennes) - Analyser la phase pilote du nouveau concept de la formation professionnelle continue 2.2. Le suivi des mesures supplémentaires de la mise en œuvre des nouvelles échelles de notation	« ASSURQUAL » « ASSTEACH »
enseignement de qualité dans les Écoles européennes) - Analyser la phase pilote du nouveau concept de la formation professionnelle continue 2.2. Le suivi des mesures supplémentaires de la mise en œuvre des nouvelles	« ASSURQUAL » « ASSTEACH » « SC-IMPL-NMS»
enseignement de qualité dans les Écoles européennes) - Analyser la phase pilote du nouveau concept de la formation professionnelle continue 2.2. Le suivi des mesures supplémentaires de la mise en œuvre des nouvelles échelles de notation 2.3. La poursuite de la réforme du programme des Écoles européennes	« ASSURQUAL » « ASSTEACH » « SC-IMPL-NMS»
enseignement de qualité dans les Écoles européennes) - Analyser la phase pilote du nouveau concept de la formation professionnelle continue 2.2. Le suivi des mesures supplémentaires de la mise en œuvre des nouvelles échelles de notation 2.3. La poursuite de la réforme du programme des Écoles européennes - Élaborer une politique linguistique cohérente pour les Écoles européennes	« ASSURQUAL » « ASSTEACH » « SC-IMPL-NMS»
enseignement de qualité dans les Écoles européennes) - Analyser la phase pilote du nouveau concept de la formation professionnelle continue 2.2. Le suivi des mesures supplémentaires de la mise en œuvre des nouvelles échelles de notation 2.3. La poursuite de la réforme du programme des Écoles européennes - Élaborer une politique linguistique cohérente pour les Écoles européennes - Créer le cadre général du modèle des compétences clés pour les Écoles européennes	« ASSURQUAL » « ASSTEACH » « SC-IMPL-NMS»
enseignement de qualité dans les Écoles européennes) - Analyser la phase pilote du nouveau concept de la formation professionnelle continue 2.2. Le suivi des mesures supplémentaires de la mise en œuvre des nouvelles échelles de notation 2.3. La poursuite de la réforme du programme des Écoles européennes - Élaborer une politique linguistique cohérente pour les Écoles européennes - Créer le cadre général du modèle des compétences clés pour les Écoles européennes - Bâtir le programme en partant des huit compétences clés de l'apprentissage tout au long de la vie 2.4. La clarification du rôle et des responsabilités des inspecteurs au sein du	« ASSURQUAL » « ASSTEACH » « SC-IMPL-NMS»
enseignement de qualité dans les Écoles européennes) - Analyser la phase pilote du nouveau concept de la formation professionnelle continue 2.2. Le suivi des mesures supplémentaires de la mise en œuvre des nouvelles échelles de notation 2.3. La poursuite de la réforme du programme des Écoles européennes - Élaborer une politique linguistique cohérente pour les Écoles européennes - Créer le cadre général du modèle des compétences clés pour les Écoles européennes - Bâtir le programme en partant des huit compétences clés de l'apprentissage tout au long de la vie 2.4. La clarification du rôle et des responsabilités des inspecteurs au sein du système des Écoles européennes	« ASSURQUAL » « ASSTEACH » « SC-IMPL-NMS» « TASK FORCE-PED »
enseignement de qualité dans les Écoles européennes) - Analyser la phase pilote du nouveau concept de la formation professionnelle continue 2.2. Le suivi des mesures supplémentaires de la mise en œuvre des nouvelles échelles de notation 2.3. La poursuite de la réforme du programme des Écoles européennes - Élaborer une politique linguistique cohérente pour les Écoles européennes - Créer le cadre général du modèle des compétences clés pour les Écoles européennes - Bâtir le programme en partant des huit compétences clés de l'apprentissage tout au long de la vie 2.4. La clarification du rôle et des responsabilités des inspecteurs au sein du	« ASSURQUAL » « ASSTEACH » « SC-IMPL-NMS» « TASK FORCE-PED »
enseignement de qualité dans les Écoles européennes) - Analyser la phase pilote du nouveau concept de la formation professionnelle continue 2.2. Le suivi des mesures supplémentaires de la mise en œuvre des nouvelles échelles de notation 2.3. La poursuite de la réforme du programme des Écoles européennes - Élaborer une politique linguistique cohérente pour les Écoles européennes - Créer le cadre général du modèle des compétences clés pour les Écoles européennes - Bâtir le programme en partant des huit compétences clés de l'apprentissage tout au long de la vie 2.4. La clarification du rôle et des responsabilités des inspecteurs au sein du système des Écoles européennes 2.5. L'analyse de la mise en œuvre de la politique de soutien éducatif et de	« ASSURQUAL » « ASSTEACH » « SC-IMPL-NMS» « TASK FORCE-PED »
enseignement de qualité dans les Écoles européennes) - Analyser la phase pilote du nouveau concept de la formation professionnelle continue 2.2. Le suivi des mesures supplémentaires de la mise en œuvre des nouvelles échelles de notation 2.3. La poursuite de la réforme du programme des Écoles européennes - Élaborer une politique linguistique cohérente pour les Écoles européennes - Créer le cadre général du modèle des compétences clés pour les Écoles européennes - Bâtir le programme en partant des huit compétences clés de l'apprentissage tout au long de la vie 2.4. La clarification du rôle et des responsabilités des inspecteurs au sein du système des Écoles européennes 2.5. L'analyse de la mise en œuvre de la politique de soutien éducatif et de l'organisation du soutien éducatif	« ASSURQUAL » « ASSTEACH » « SC-IMPL-NMS» « TASK FORCE-PED » « INSP-WORK »
enseignement de qualité dans les Écoles européennes) - Analyser la phase pilote du nouveau concept de la formation professionnelle continue 2.2. Le suivi des mesures supplémentaires de la mise en œuvre des nouvelles échelles de notation 2.3. La poursuite de la réforme du programme des Écoles européennes - Élaborer une politique linguistique cohérente pour les Écoles européennes - Créer le cadre général du modèle des compétences clés pour les Écoles européennes - Bâtir le programme en partant des huit compétences clés de l'apprentissage tout au long de la vie 2.4. La clarification du rôle et des responsabilités des inspecteurs au sein du système des Écoles européennes 2.5. L'analyse de la mise en œuvre de la politique de soutien éducatif et de l'organisation du soutien éducatif	« ASSURQUAL » « ASSTEACH » « SC-IMPL-NMS» « TASK FORCE-PED » « INSP-WORK » « EDUCSUP »
enseignement de qualité dans les Écoles européennes) - Analyser la phase pilote du nouveau concept de la formation professionnelle continue 2.2. Le suivi des mesures supplémentaires de la mise en œuvre des nouvelles échelles de notation 2.3. La poursuite de la réforme du programme des Écoles européennes - Élaborer une politique linguistique cohérente pour les Écoles européennes - Créer le cadre général du modèle des compétences clés pour les Écoles européennes - Bâtir le programme en partant des huit compétences clés de l'apprentissage tout au long de la vie 2.4. La clarification du rôle et des responsabilités des inspecteurs au sein du système des Écoles européennes 2.5. L'analyse de la mise en œuvre de la politique de soutien éducatif et de l'organisation du soutien éducatif 3. Utilisation pédagogique des TIC aux Écoles européennes	« ASSURQUAL » « ASSTEACH » « SC-IMPL-NMS» « TASK FORCE-PED » « INSP-WORK » « EDUCSUP »
enseignement de qualité dans les Écoles européennes) - Analyser la phase pilote du nouveau concept de la formation professionnelle continue 2.2. Le suivi des mesures supplémentaires de la mise en œuvre des nouvelles échelles de notation 2.3. La poursuite de la réforme du programme des Écoles européennes - Élaborer une politique linguistique cohérente pour les Écoles européennes - Créer le cadre général du modèle des compétences clés pour les Écoles européennes - Bâtir le programme en partant des huit compétences clés de l'apprentissage tout au long de la vie 2.4. La clarification du rôle et des responsabilités des inspecteurs au sein du système des Écoles européennes 2.5. L'analyse de la mise en œuvre de la politique de soutien éducatif et de l'organisation du soutien éducatif 3. Utilisation pédagogique des TIC aux Écoles européennes À cette fin, nous nous concentrerons sur :	« ASSURQUAL » « ASSTEACH » « SC-IMPL-NMS» « TASK FORCE-PED » « INSP-WORK » « EDUCSUP » Groupes de travail concernés

2017-09-D-50-fr-2 Page **5/44**

3.2. La révision des lignes directrices relatives aux compétences en TIC pour le cycle	« ICT-PED »	-
maternel et primaire	Inspecteurs	
3.3. Le processus de révision du programme d'Informatique actuel	« ICT-PED »	
– Développer les compétences numériques par le biais de cours d'Informatique	Inspecteurs	
obligatoires et complémentaires et de diverses autres matières		

L'enseignement dispensé par le système des Écoles européennes est légitimé par les Conseils d'inspection. Très souvent, les inspecteurs combinent leur travail pour les Écoles européennes avec d'autres fonctions nationales. Nous souhaitons saluer leur passion et leurs efforts durables en rendant plus visible le travail qu'ils effectuent dans l'ombre.

2017-09-D-50-fr-2 Page **6/44**

I. Groupes de travail

Les Groupes de travail se répartissent en plusieurs catégories :

1. Planification à long terme

Les Conseils d'inspection prennent des initiatives afin de rencontrer les besoins pédagogiques actuels / récurrents. Les enjeux pédagogiques suivants font l'objet d'un suivi au long cours par des groupes structurés.

2. Groupes de référence

Certaines thématiques doivent être débattues et suivies en concertation avec divers partenaires des Ecoles européennes (par exemple les parents, les élèves). Les Conseils ne donnent pas uniquement un mandat spécifique mais précisent également la composition du groupe.

3. Planification à court terme

Les Conseils d'inspection prennent l'initiative d'aborder les thématiques devant trouver une réponse concrète à court terme (dans un délai de 2 à 3 ans maximum).

4. Programmes de matière

Les Conseils d'inspection sont chargés d'élaborer, approuver et mettre en œuvre les programmes de matière. Ceuxci sont au cœur de la qualité de l'enseignement. Ils sont revus à intervalle régulier conformément aux nouveaux objectifs pédagogiques. Un calendrier sur 1-2-3 ans en moyenne est prévu en fonction de la nouveauté du programme de matière à élaborer ou revoir.

- 4.1 Révision des programmes de matière
- 4.2 Suivi en 2017-2018 de la mise en œuvre des programmes de matière adoptés
- 4.3 Langues

Afin d'accompagner la mise en œuvre de tout nouveau programme de matière, ce groupe de travail se charge d'élaborer les directives, commentaires et supports pédagogiques et matériels d'apprentissage.

- 4.4 Autres programmes de matière dont la révision est programmée en 2017-2018
- 4.5 Chronologie des programmes de matière dépassés (datant d'avant 2009) et qui ne sont pas encore en cours de révision (Proposition de la Présidence 2017-2018): révision à engager si ce n'est pas encore le cas)
- 5. Autres groupes de travail Réunion des coordinateurs
- 6. Rapports des groupes de travail reçus au Bureau du Secrétaire général

2017-09-D-50-fr-2 Page **7/44**

1. Planification à long terme

Finalité	Nom	Code
Objectifs pédagogiques des Ecoles européennes Préparer la mise en œuvre de la méthodologie afin de fixer les objectifs pédagogiques des Ecoles européennes et d'assurer le développement pédagogique du système. Les Conseils d'inspection adopteront la méthodologie dans l'optique : - de définir les objectifs pédagogiques généraux dans le cadre de l'autonomie des Ecoles de Type I; - d'évaluer leur mise en œuvre ; - d'assurer le développement pédagogique du système. - Harmonisation des programmes 2015-2016 : poursuivre les travaux relatifs à la gestion et à l'organisation des GT (travail par projets) Document de référence : 2011-09-D-54-fr-4 ; 2014-01-D-40-fr-2 ; 2014-01-D-41-fr-10 Derniers rapports de suivi en date : 2012-08-D-19-fr-6 ; 2013-01-D-53-fr-2 ; 2013-08-D-12-fr-6; 2014-09-D-29-fr-1 ; 2014-09-D-33-fr-7 ; PPP CIM 02/2015 ; 2015-07-D-8-fr-6, 2016-09-D-39-fr-5 Mandat du CS : 2012-04-D-9-fr-3 (n°2012/16 21/05/2012)	ASSURQUAL Assurance qualité Mme VAN DEN BOSCH	0064
Préparer la mise en œuvre de l'article 17 de la Convention consacré aux Inspecteurs des Ecoles européennes et aux missions du Conseil d'inspection : - assurer la qualité en organisant des inspections en équipe et en groupe afin de compléter le travail individuel des inspecteurs et, en exploitant l'évaluation obtenue, améliorer la qualité de l'enseignement et les normes d'acquis des élèves ; - veiller à la coordination et à la supervision performantes des études dans tous les domaines du programme scolaire en apportant les conseils spécialisés appropriés - exploiter la connaissance qu'acquièrent les inspecteurs des écoles au gré des inspections afin de diffuser les bonnes pratiques et de promouvoir l'harmonisation entre les sections et en leur sein ; - organiser des inspections mixtes, en équipe ou en groupe afin d'inspecter l'enseignement d'une discipline ou certains aspects du travail de l'école (article 18 de la Convention) ; - s'assurer que l'inspection sert l'objectif de promouvoir l'autoévaluation des enseignants et des élèves (article 18 de la Convention). Document de référence : 2010-D-139-fr-8 Mémorandum 2012-07-M-2 ; 2014-09-M-1-(2) Priorité du CIP et du CIS de 2011-2012	WSICAD Inspection d'établissement Mme Coelho	0048

2017-09-D-50-fr-2 Page **8/44**

Finalité	Nom	Code
Audit des écoles agréées (sous-groupe du GT « inspection d'établissement ») Superviser l'élaboration d'un modèle d'audit des Ecoles européennes agréées sur base des critères et du modèle utilisés pour les inspections d'établissements (WSI)	AUDAES Audit d'Ecoles européennes agréées Mme Huisman	0073
Document de référence : 2012-09-D-30-fr-2 Dernier rapport de suivi en date Mandat du CIM		
Assurance qualité du Baccalauréat européen	CORBACECOR Epreuves écrites et	0052
Superviser l'évaluation interne / assurance qualité des épreuves du Baccalauréat européen en veillant : - à l'équité pour les élèves - à l'harmonisation au sein des sections et disciplines et entre elles - à la valeur du diplôme du Baccalauréat européen en accompagnant les « centres d'examen » - à l'assurance qualité des énoncés des épreuves écrites du Baccalauréat européen (sous-groupe) (2015-2016) Document de référence : 2011-01-D-48-fr-1 Dernier rapport de suivi en date : 2013-01-D-41-fr-1 ; 2014-01-D-2-fr-1 ; 2015-01-D-8-fr-2 ; 2015-01-D-12-fr-1 ; 2015-01-D-2-fr-2 ; 2014-10-D-3-fr-1 Mandat du CIS date	orales du BAC Mme Eckerstorfer	
 Orientation professionnelle Superviser: la politique et les recommandations pour la réalisation de l'orientation professionnelle la formation des enseignants chargés de l'orientation professionnelle le traitement des dossiers d'inscription dans l'enseignement supérieur *Projet pilote: introduction du 1^{er} cycle dans le nouveau programme d'orientation professionnelle 2015-2016: Lignes directrices (Politique concernant l'Orientation professionnelle) Work Experience (mandat CS) Document de référence: 2011-09-D-36-fr-4; 2014-01-D-36-fr-3 Dernier rapport de suivi en date: 2014-09-D-65-fr-2; 2014-09-D-54-en-1; 2016-02-D-6-fr-2; 2016-01-D-39-fr-1 (demande de mandat) Mandat du CS: *Oxford avril 2012; 	ORPROF Orientation professionnelle M. Damkjaer	0050

2017-09-D-50-fr-2 Page **9/44**

Finalité	Nom	Code
Eurosport	EDPHYSS	0034
Préparer et évaluer Eurosport – Réunion avec les coordinateurs	Education physique	
Révision du manuel « Eurosport »	(Eurosport)	
Document de référence : 2007-D-1610-fr-3 (Manuel Eurosport) ; 2014-01-D-38-fr-2 ; 2014-09-D-49-fr-4(Manuel Eurosport) ; 2016-01-D-43- de-2 Priorité du CIS	Mme Eckerstorfer	
Cycle secondaire – Groupe d'experts chargé de l'outil technologique en mathématiques (4e-7e secondaire)	OUTTECH Outil technologique	0062
Le groupe d'experts a pour mission de revoir régulièrement le choix de l'outil technologique utilisé à la lumière des progrès technologiques à venir et en fonction de l'offre disponible dans le commerce. Préparation et organisation de la formation décentralisée permanente en mathématiques.	M. Louys	
Proposition visant à élargir l'utilisation de la calculatrice à d'autres disciplines scientifiques et à l'économie.		
Documents de référence : 2010-D-441-fr-5 ; 2011-01-D-30-fr-2 ;2010-D-571-fr-2 ; 2010-D-242-fr-3 ; 2010-M-44 ; 2012-01-D-29-fr-3 Dernier rapport de suivi en date : 2010-11-M-2, 2011-05-M-2 ; 2012-05-M-3 ; 2012-07-M-4 ; 2012-11-M-1-précision ; 2013-06-M-1 ; 2013-06-M-6 ; 2014-06-M-2 ; 2015-06-M-6 ; 2016-06-M-1 ; 2017-04-M-1 Mandat du CS		
Cycle secondaire – Groupe d'experts chargé du support pédagogique de sciences humaines (3 ^e secondaire)	OUTDIDASH Support	0072
Le groupe d'experts a pour mission de revoir régulièrement le support pédagogique imprimé tous les deux ans.	pédagogique de sciences humaines	
Document de référence : 2010-D-461-fr-3 Dernier rapport de suivi en date : Mandat du CS de mars 2010	Mme Coelho	
Cycle secondaire – Symposium scientifique des Ecoles européennes	ESSS	0076
 guider l'Ecole européenne chargée de l'ESSS dans son travail organisationnel (manifestation annuelle) informer les Ecoles européennes de l'ESSS superviser la continuité du Symposium et son bon déroulement conformément aux règles établies le cas échéant, adapter le règlement de l'ESSS 	M. Wolff	
Document de référence : 2013-05-D-29-fr-1 Dernier rapport de suivi en date : Mandat du CIS de juin 2013		

2017-09-D-50-fr-2 Page **10/44**

Finalité	Nom	Code
Cycle secondaire – Organisation du Modèle européen Conseil/Parlement MECP	MEC/P Mme Handzelova	0116
1/GT temporaire – futur MECP Le GT-futur MECP <u>a pour rôle</u> : définition du cadre de l'organisation: fréquence de l'évènement période de l'organisation proposition de la composition du GT permanent etc. La définition de la composition et du mandat d'un GT	Mme Anicic	
permanent, GT-MECP, pour faciliter le travail considérable qui incombe à l'école organisatrice de cet évènement. 2/GT MECP • Le GT MECP devrait entre autre s'occuper : • d'informer régulièrement les Ecoles sur le MECP • d'assurer la continuité et le déroulement correct du MECP suivant les règles établies • d'adapter, le cas échéant, les règles du MECP • de guider les Ecoles en charge du MECP dans son travail organisationnel Document de référence : 2014-09-D-50-fr-1		
Dernier rapport de suivi en date : Mandat du CIS 10-2014		

2017-09-D-50-fr-2 Page **11/44**

Finalité	Nom	Code
Cycles primaire et secondaire – Organisation « Festival des Arts » - FAMEE	ARTSFEST M. Walz	0197
Résultats attendus		
 Mise en valeur des activités musicales et artistiques durant l'année dans toutes les écoles, et organisation de nombreuses activités et d'une grande manifestation de clôture. 		
 Création d'un logo et composition d'un morceau distinctif (indicateur musical) pour ce festival régulier. 		
 Création d'un groupe de travail permanent chargé de l'organisation du FAMEE à long terme, 		
 1-2 inspecteurs : Music/Art 2 enseignants de l'EE organisatrice de l'année en cours, 1 enseignant provenant de l'EE ayant organisé l'année précédente 1 enseignant de l'EE hôte qui organisera l'année suivante 1 directeur, 1 parent, 1 élève de l'EE organisatrice de l'année en cours. Representation des EEAgréées. 		
Rencontres 1-2 fois par an: en janvier à l'école qui organise pour l'année en cours, en mai à l'école qui organisera l'année suivante		
Le groupe de travail élaborera une proposition ainsi qu'un planning concrets et détaillés.		
 Il créera un site internet (une plateforme interactive à laquelle chacun peut contribuer durant l'année scolaire par le biais d'Office 365) géré par l'enseignant issu du groupe de travail permanent. 		
Document de référence : 2017-01-D-54-en-3 Dernier rapport de suivi en date :		
Mandat du CB 04-2017		

2017-09-D-50-fr-2 Page **12/44**

2. Groupes de référence

Finalité	Nom	Code
 Soutien éducatif Politique relative à l'offre de soutien éducatif dans les Ecoles européennes (2012-05-D-14) Offre de Soutien éducatif dans les Ecoles européennes – Document procédural (2012-05-D-15) Elaboration du rapport statistique annuel sur le soutien éducatif dans les Ecoles européennes 2015-2016 : Développement du nouveau rapport de statistiques Suivi de la mise en place de la nouvelle politique SE : 2015-01-D-47-fr-1 	EDUCSUP Groupe de politique de soutien éducatif Secrétaire général adjoint	0079
Documents de référence : 2012-05-D-14; 2012-05-D-15 Dernier rapport de suivi en date :2014-01-D-17-en-3 ; 2014-09-D-9-fr-2 ; 2014-09-D-56-fr-1 ; 2014-09-D-12-fr-2 ; 2014-12-D-8-fr-2 ; 2015-01-D-48-fr-1 ; 2015-09-D-38-en-1 ; 2015-09-D-37-en-1 ; 2016-01-D-24-fr-1 ; 2016-01-D-9-en-1 ; 2016-03-D-24 Mandat du CS de 2011		
Cycle secondaire – Organisation des études Mandat terminé	ORGETU Secrétaire général adjoint	0068
Document de référence : Dernier rapport de suivi en date : 2013-01-D-56-fr-2 ;2013-01-D-78-fr-3 ;2013-09-D-17-en-2 ; 2013-10-D-30-en-2 ; 2013-10-D-33-en-1 ; 2014-01-D-58-fr-2 ; 2014-01-D-55-fr-4 2014-12-D-5-fr-3 ; 2015-08-D-9-fr-4 Mandat du CS 2012-04-D-9-fr-3 (PE n°2012/16 du 21/05/2012)		
TASK-FORCE REFORME PEDAGOGIQUE	TASKFORPED	0163
Suite au rapport des évaluateurs externes, les travaux du GT « Organisation des études » ont été repris à présent par le GT « Task-Force Réforme pédagogique » suite au mandat du Conseil supérieur de décembre 2015 (2015-09-D-52-en-3) :	Président du Conseil d'Inspection Secondaire en exercice	
Composition:		
 Président du Conseil d'Inspection Secondaire; Chef de l'Unité Développement Pédagogique; Chef de l'Unité Baccalauréat. La task-force sera intégrée par le(s) expert(s) externe(s): un expert de l'apprentissage des langues; un expert de la révision des programmes; un expert de la DG Éducation et Culture de la Commission européenne qui a des connaissances en matière de définition des huit compétences clés et des expert(s) interne(s) (notamment la Présidence du Conseil d'Inspection Maternel et Primaire), selon les nécessités et les questions débattues lors des différentes rencontres. 		

2017-09-D-50-fr-2 Page **13/44**

Finalité	Nom	Code
La Task Force est chargée d'avancer sur les éléments recommandés par le rapport de l'IoE (Evaluateurs externes) tout en tenant compte de leurs conséquences organisationnelles. La Task Force fera rapport au GT constitué des représentants de toutes les parties prenantes du système. La question de l'ajout de la langue du pays siège à la liste des langues II et, de manière plus générale, la question de la définition d'une politique d'enseignement des langues plus cohérente au sein des Ecoles européennes, sont également incluses dans le champ de travail du GT « Réforme pédagogique » et de la Task Force. Sa réflexion ne devrait pas être limitée au cycle secondaire, car les cycles maternel et primaire pourraient également nécessiter quelques adaptations. Document de référence : 2015-09-D-52-en-3 Dernier rapport de suivi en date : 2017-03-D-30-fr-1 ; 2017-09-D-28-fr-1 Mandat du CS : Décembre 2015		
Lignes directrices pour l'organisation d'échanges d'élèves entre les EE	ECHELEE	091
Révision et mise à jour du document « Lignes directrices pour l'organisation d'échanges d'élèves entre les Ecoles européennes » 1999-D-216	M. Walz	
Les travaux du groupe de travail devraient également se pencher :		
 sur la possibilité d'échanges avec les écoles agréées tant du point de vue pédagogique que du point de vue organisationnel, sur ce qui est pratiqué en Europe en dehors du système des Ecoles européennes, sur la définition de la participation des élèves de catégorie III et des élèves Swals aux échanges entre écoles, sur une certaine flexibilité du temps d'échange. 		
Calendrier: entrée en vigueur prévue septembre 2016		
Documents de référence : 1999-D-216 ; 2007-D-3910 ; 2014-03-D-9-fr-1 Dernier rapport de suivi en date : 2016-01-D-49-en-1 Mandat du CPM 02-2014, 2014-01-D-27-fr-2		
GT permanent Stratégie ICT – Pedagogique – IT PED	IT – PED	
Groupe de travail chargé d'indiquer la stratégie IT pour les outils de communication, administratifs et financiers.	Secrétaire général adjoint	
Le Groupe de stratégie IT est scindé en deux sous-groupes ayant un tronc commun. • Le sous-groupe IT PED destiné à traiter tous les sujets à finalité pédagogique ; • Le sous-groupe IT ADM destiné à traiter tous les sujets sous les aspects administratifs et financiers ; • Le tronc commun est représenté dans les deux sous-groupes et a pour fonction la coordination entre les activités des deux sous-groupes.		

2017-09-D-50-fr-2 Page **14/44**

Finalité	Nom	Code
Finalités GT IT PED :		
 Suggérer les actions nécessaires afin que la compétence digitale des élèves soit correctement renforcée dans tous les cycles de leur éducation, Évaluer les projets pilotes lancés dans les écoles au sujet de l'innovation pédagogique IT et les déployer de manière harmonisée dans toutes les écoles en cas de succès, Proposer des modèles d'utilisation de l'IT à des fins pédagogiques, y compris pour les enfants ayant des besoins éducatifs spécifiques, Passer en revue le rôle de l'IT dans l'organisation des études et dans les programmes, Définir les lignes directrices et les objectifs pour la formation IT du personnel pédagogique, Avancer des propositions afin de promouvoir et faciliter l'utilisation de l'éducation à distance, conformément à la stratégie des écoles européennes (respect des limites techniques et financières définies), Avancer des recommandations pour l'utilisation pédagogique d'environnements pour l'éducation et la formation, aussi à distance, Assurer une communication bidirectionnelle avec les utilisateurs finaux du système IT-PED des écoles européennes (personnel pédagogique), Contribuer à l'élaboration du rapport annuel IT en ce qui concerne les innovations pédagogiques liées à l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de communication. Elaboration du plan pluriannuel pour l'IT-PED. 		
Documents de référence : 2014-11-D-13-fr-5 Dernier rapport de suivi en date : juin 2016 ; Conclusions réunions 14.06.2016 ; 25.04.2017 ; 06.06.2017 Mandat du CS : avril 2015		

2017-09-D-50-fr-2 Page **15/44**

Finalité	Nom	Code
 Révision du Profil du Conseiller d'éducation principal et du Conseiller d'éducation Ce profil sera révisé en tenant compte des modifications possibles de la future organisation des écoles Analyse basée sur l'enquête réalisée par le groupe de travail « CPD », révision et définition claire des profils du Conseiller d'éducation et du Conseiller d'éducation principal. Cette définition clarifiera les tâches ainsi que le profil des Conseillers d'éducation/principal et, si nécessaire, elle les adaptera aux besoins. Amener une réflexion sur l'éventualité que la future fonction du Conseiller d'éducation puisse également répondre aux besoins des cycles maternel et primaire. 	REVPROCE-P SGA/Mme Mehine	
Document de référence : 2016-09-D-48-en-2 Dernier rapport de suivi en date : Mandat du CS : 2016-09-D-48-en-2		

2017-09-D-50-fr-2 Page **16/44**

3. Planification à court terme

Projets

Finalité	Calendrier	Nom	Code
GROUPE DE TRAVAIL MIXTE (primaire et secondaire) « POLITIQUE D'EVALUATION »		ASSPOL	0046
- Echange de travaux mixtes	2015 2016	Politique d'évaluation	
- Transition (2015-09-D-41-en-2)	2015-2016	Mme Musilova (P)	
		M. Damkjaer (S)	
Cycle primaire – Sous-groupe Evaluation		ASSPRIM	0063
 directives pour l'utilisation des nouveaux outils d'évaluation Evaluation de la mise en œuvre du nouveau système d'évaluation Document de référence : 2011-01-D-61-fr-3 ; 2013-09-D-38-fr-5 ; 2014-06-M-5 Dernier rapport de suivi en date : CPM de février 2012 – 2013-01-D-71-fr-1, 2014-09-D-58-fr-1 ; 2015-01-D-46-fr-2 Priorité du CIP en 2011-2012 	2014-2015 2015-2016 2016-2017	Mme Musilova	
Cycle secondaire – sous-groupe Evaluation		ASSSEC	0059
Résultats attendus :		Evaluation en	
Concernant le système de notation au cycle secondaire :		secondaire	
 Un nouveau système de notation assorti de descripteurs des niveaux atteints a été approuvé par le CS d'avril 2015 – Entrée en vigueur: Année scolaire 2018-2019: les 6 premières années du secondaire Année scolaire 2019-2020: 7e secondaire (première session du Baccalauréat: 2020) 		M. Damkjaer	
<u>Sujet</u> : Evaluation axée sur les compétences, y compris le nouveau barème de notation, l'harmonisation de l'évaluation, descripteurs des niveaux atteints pour S1-S5 avant septembre 2017 et pour S6-7 avant septembre 2018.			
Soutien du GT aux inspecteurs pour atteindre ce but.			
Concernant l'harmonisation L1 écrit – Proposition approuvée au CS d'avril 2015. Nouvelles questions pour toutes les L I au plus tard au Bac 2018. Propositions à envoyer aux écoles au plus tard en décembre 2016.			
Soutien du GT aux inspecteurs pour atteindre ce but.			
Mandat CIS 06-2017 : Mise à jour du document « Evaluation harmonisée fin de S5 » - principalement le chapitre I. L'entièreté du document, notamment les annexes V (Géographie), IX (Histoire) et XIII (notation), devrait être mise à jour pour février 2018 au plus tard avec une entrée en vigueur au 1er septembre 2018, date à laquelle la nouvelle échelle de notation entre en vigueur pour les S1 à S5.			
Document de référence : 2015-01-D-23-fr-4 ; 2015-01-D-62-en-2 ; 2014-06- D-5-en-3			

2017-09-D-50-fr-2 Page **17/44**

Finalité	Calendrier	Nom	Code
Cycle secondaire – Steering Committee – Nouvelle échelle de notation	2016-2017	SC IMPL NMS	0204
(NMS)	2017-2018	SGA/M. Wolff	
Résultats attendus : Suite à la décision du CS d'Avril 2017 par le biais de la PE 2017/24 de mettre en place un nouveau calendrier d'entrée en vigueur de la nouvelle échelle de notation approuvée en avril 2015, un nouveau GT a été créé afin de mettre en place :			
 des mesures additionnelles de la mise en place de la nouvelle échelle de notation (GT; Formations des enseignants) des lignes directrices pour l'utilisation de la NMS S1-S3;S4-S5;S6-S7 (2 phases) la mise à jour du RG – Art 59 à 61 liée à la NMS 			
\$1-\$5:2018			
S6: 2019			
S7: 2020 – Bac 2021			
Document de référence : 2017-01-D-84-fr-3 ; PE 2017/24 ; 2017-05-D-30-fr-2 Dernier rapport de suivi en date : 2017-05-D-29-fr-1 Mandat du CIS 02-2017			
Analyse des Taux de redoublements	Janvier	ATAUXRED	0162
Résultats attendus :	2016	Secrétaire	
- Analyse des taux de redoublements et des échecs scolaires :	2016-2017	général adjoint	
Analyser les statistiques et répondre aux questions et aux demandes des différents acteurs			
- Evaluation harmonisée et tests B en fin de 5 ^e année :	Juin et		
Traiter la question des incohérences relevées dans le document « Evaluation harmonisée et les tests B en fin de $5^{\grave{e}me}$ année du cycle secondaire.	octobre		
Suivi : 2013-05-D-34-fr-12			
- Définition Examen :			
Reprise du mandat initialement donné au groupe de travail « Evaluation au cycle secondaire », sur la question de la terminologie de l'examen et sur les questions relatives aux « Examens et tests menant aux notes officielles au cycle secondaire »			
- pour une réflexion plus en profondeur sur la nécessité de la double notation (note A et note B) et, en tout cas, sur la méthode à suivre pour l'attribution de ces notes, aussi à la lumière de la politique d'évaluation récemment approuvée ;			
- pour la production d'un document clair et concis sur ce qui est officiellement prévu dans les Ecoles européennes en matière d'examens et de notations au cycle secondaire ;			
- pour la production d'une définition univoque des substantifs : test, évaluation, composition, épreuve et examen ;			
- pour la production d'une version modifiée du Règlement général, dans laquelle l'usage des termes évoqués ci-dessus soit consistant.			

2017-09-D-50-fr-2 Page **18/44**

Finalité	<u> </u>	Calendrier	Nom	Code
D-10-fr Dernier Manda	ent de référence : 2013-09-D-48-fr-2 ; 2013-05-D-34-fr-9 ; 2015-07- -1 ; 2016-09-D-40-fr-2 r rapport de suivi en date : 2013-05-D-34-fr-12 et du CPM 02-2015 ; 10-2015 et du CIS 06-2014 (2014-05-D-12-fr-1)			
Cycle p	rimaire – Intermaths	9/2014 : P1	INTERM	0008
	jour des manuels Intermaths de l'élève et de l'enseignant sur base uveaux programmes de mathématiques :	9/2015 : P2 9/2017 : P3 9/2018 : P4	Mme VAN DEN BOSCH	
-	préparation de la réunion annuelle des coordinateurs. Mise en œuvre d'Intermath numérique en P1 de toutes les Ecoles européennes	9/2019 : P5		
Derniei coordir	ents de référence : manuels Intermaths r rapport de suivi en date : Evaluation de la réunion des nateurs de mathématiques (septembre 2015) : Lettre d'information aths (février 2015)			
Format	tion professionnelle continue du personnel pédagogique	2011-2012	ASSTEAC	0056
	le politique de formation professionnelle continue dans les Ecoles ennes. – 2016-01-D-40 – Projet pilote de février 2016 à juin 2017	2012-2013 2013-2014 2014-2015	Mme VAN DEN BOSCH	
	Evaluation et analyse de la phase pilote Elaboration du Mémo d'accompagnement du nouveau concept de la FC. Définition du rôle et des tâches du Référent de matière.	2015-2016 2016-2017 2017-2018		
Une pr	oposition de normes pédagogiques est prête			
Bookle	tion des enseignants – mise en vigueur à partir de 09-2016 du t « Un enseignement de qualité dans les Écoles européennes », qui nt les documents suivants :			
-	I. Normes pédagogiques (anciennement 2012-09-D-11);			
-	II. Instruments d'(auto-)évaluation (« Toolkit ») (anciennement 2015-07-D-11) ;			
-	III. Utilisation des instruments d'évaluation (anciennement 2015-07-D-11);			
-	Annexe I Articles 28 et 30 du Statut du personnel détaché – pour information ;			
-	Annexe II Document « L'évaluation des enseignants dans le système des Ecoles européennes » 2015-09-D-40 – pour information.			
Résulta	ats attendus :			
0	la proposition est conforme aux principes fondateurs des Ecoles européennes et à la politique éducative de l'Union européenne ;			
0	la proposition est conforme au cadre d'assurance et de développement de la qualité dans les Ecoles européennes ;			
0	la proposition est conforme au cadre d'inspection d'établissement ;			
0	la proposition est conforme à la politique d'évaluation des élèves.			

2017-09-D-50-fr-2 Page **19/44**

Finalité	Calendrier	Nom	Code
Documents de référence : PE 2013/2 – 2012-09-D-11-fr-4 ; 2015-07-D-11-en-2 ; 2015-09-D-40-en-4 ; 2016-01-D-40-fr-4 Dernier rapport de suivi en date : 2012-01-D-37-fr-2 ; 2014-01-D-44-en-2 ; PPP CIM 02/2015 ; 2016-01-D-40-fr-2 (CPD) ; 2015-09-D-3-en-2 (Booklet) Priorité du CIP et du CIS en 2011-2012 Mandat du CPM : outils d'évaluation 2013-01-D-55-fr-2 ; 2014-01-D-44-fr-1 (FC)			
Education au Développement durable	2016-2017	EDD	0108
Mandat donné à un GT restreint – fin des travaux 2015		M. Ottosson	
1) A l'échelle du système :			
Un nouvel objectif spécifique viendra compléter les objectifs généraux des Ecoles européennes tels que publiés sur le site <u>www.eursc.org</u> : « ()			
 Enseigner aux élèves des savoirs relatifs aux conditions écologiques, économiques et sociales du développement durable » 			
2) A l'échelle du système et de chaque école :			
Un nouveau critère viendra compléter les indicateurs de qualité repris dans le cadre commun d'inspection d'établissement :			
3) A l'échelle du système et de chaque école :			
Le concept d'ESD sera désormais intégré autant que possible dans diverses initiatives et manifestations des Ecoles européennes (telles qu'Eurosport, le Symposium de sciences, etc.). Les écoles seront encouragées à intégrer un éclairage d'ESD à leurs projets.			
4) A l'échelle du système et de l'enseignement et de l'apprentissage Organisation d'un séminaire pour des représentants des écoles (enseignants, élèves, directeurs). Il produira des données et directives concrètes pour la réalisation de l'ESD à travers l'enseignement en classe et par projets. La diffusion des informations devrait être assurée par la voie numérique. (Proposition EXPO 2015)			
En février 2016, le CPM a accordé un nouveau mandat et la création d'un GT. Résultats attendus :			
 Recenser les bons exemples d'éducation au développement durable relevés dans les différentes Ecoles européennes. 			
 Rechercher et proposer des possibilités pour déployer ces exemples dans le système. 			
 Analyser en profondeur les programmes d'études existants afin d'esquisser le contenu de l'éducation au développement durable. 			
 Collecter des exemples de supports d'apprentissage en matière d'éducation au développement durable, qui pourraient être utilisés dans les différents programmes d'études. 			
 Proposer des outils externes, tels des projets, un réseau pour appuyer et orienter davantage l'éducation au développement durable sur des actions répondant à une approche transversale. 			

2017-09-D-50-fr-2 Page **20/44**

Finalité	Calendrier	Nom	Code
Documents de référence : 2013-01-D-57 Dernier rapport de suivi en date : 2016-02-D-8-en-1 Priorité du CIP et du CIS en 2012-2013 Mandat CPM 02/2013			
Early Education Curriculum (Suivi et Mise en œuvre du programme) Rapport sur le suivi de la mise en œuvre du programme « Early Education » (PPP) Recommandations relatives au développement et à l'appui à la mise en œuvre du programme « Early Education » au niveau local. Modification du site web - aspect technique - Site web en tant qu'outil de communication Introduction du multilinguisme au niveau du programme « Early Education/L2 » dans le cycle maternel des EE (consultation d'experts, enquête auprès des écoles de type I relative aux conditions spéciales d'une possible introduction d'une langue additionnelle au cycle maternel) Modification éventuelle du programme – programme complémentaire pour la L2 / niveau maternel ? Conséquences administratives et financières en coopération avec le GT Reforme pédagogique. Mise en œuvre du programme « Early Education sur base de la nouvelle proposition de cadre de la formation continue. Contrôle systématique de la mise en œuvre du programme « Early Education » Réunion des coordinateurs du cycle maternel – mise à jour du Portfolio	2011-2012 2012-2013 2013-2014 Nouveau mandat : 2014-2015 2015-2016 Fin 10/2016	EEC Mme Musilova	0013
Documents de référence : 2011-01-D-15 ; 2011-01-D-14 Dernier rapport de suivi en date : 2014-09-D-59-fr-4; 2014-09-D-60-fr-2 ; PPP 10/2014 ; 2011-01-D-15-en-4 ; Priorité du CIP 2012-2013 ; 2014-2015 Mandat CPM 10/2011 et CIP 10/2014			
Evaluation des Chargés de cours L'objectif de ce groupe de travail est de formuler une proposition prévoyant la réalisation des évaluations des chargés de cours à effectuer pendant les deux premières années. Un document à cet effet devra être présenté en février 2017, lors des réunions pédagogiques.	2016-2017 2017-2018	LRTEVAL Secrétaire général adjoint	OSG 0001
Document de référence : 2016-09-D-55-en-2, 2017-01-D-51-en-1 Mandat du CS : 2016-09-D-55-en-3			
Différenciation 1 ^{er} rapport : Analyse effectuée au travers des différents rapports des WSI qui ont pointé du doigt une certaine faiblesse d'un point de vue de l'approche de la différenciation au travers des disciplines.	2016-2017 2017-2018 2018-2019	DIFFPS Mme DROC	0177
Proposition de créer un GT mixte (P+S) afin d'apporter des pistes de solutions pour pallier cette faiblesse :			

2017-09-D-50-fr-2 Page **21/44**

Finalité	Calendrier	Nom	Code
 Rapport sur l'évolution de la différenciation dans le système scolaire des EE Elaboration d'un manuel de bonnes pratiques basé sur ce qui est organisé dans les EE et à l'extérieur du système, ainsi que sur la littérature La conception et le développement d'un programme de formation destiné aux enseignants, à organiser localement. Document de référence : PPT 10/2016 ; 2017-01-D-57-en-1			
Mandat du CIM : encore à approuver -02-2017			
Rôle et Tâches des Inspecteurs	2016-2017	INSP-WORK	0215
La mise en place des évaluations des chargés de cours représentant une charge non négligeable sur le travail des Inspecteurs, le CIM a donné mandat à un nouveau groupe de travail d'évaluer le genre et la quantité des tâches des Inspecteurs. Il est également demandé au GT de chercher des pistes afin d'apporter un soutien éventuel à d'autres inspecteurs lors du processus d'évaluation des Chargés de cours. L'aspect juridique de cette possibilité sera étudié. Ces propositions devront se baser sur le contenu des articles de la Convention portant Statut qui concernent les Inspecteurs.	2017-2018	M. BECKMANN (RH) – Présidence CI	
Document de référence : Mandat du CIM : octobre 2016			

2017-09-D-50-fr-2 Page **22/44**

4. Programmes de matière

4.1 Révision des programmes de matière - Révision en progrès

CYCLE	INTITULE	PRESIDENT(E)	CODE	DEBUT TRAVAUX
Р	Primaire – Irlandais ONL	M. FITZGERALD		
S	Secondaire- Français L I approfondissement de la 6 ^{ère} et 7 ^e secondaire	M. WILLE		1S/2017
S	Secondaire – Philosophie 2 périodes	Mme VERMEIRE	0061	2S/2014
S	Secondaire – Lithuanien Approfondissement LI	Mme VALIUSKEVICIENE	0126	1S/2015
S	Secondaire – Roumain LI + Bacc RO	Mme PETRACHE	0123	2S/2014
S	Outil didactique Sciences Humaines S3	Mme COELHO	0072	1S/2015
S	Grec ancien –-option S4-S7	Mme KALOGRIDOU	0109	1S/2016
S	Grec ancien – cours complémentaire S2-S5	Mme KALOGRIDOU	0191	1S/2017
S	Education physique	Mme ECKERSTORFER		1S/2017

4.2 Révision des programmes de matière en 2017-2018

CYCLE	INTITULE	PRESIDENT(E)	CODE	DEBUT TRAVAUX
Р	Primaire – Anglais L1	M. FITZGERALD – M. CAPRON		
S	Secondaire – Morale non confessionnelle S1 à S3 (Priorité en 2012-2013)	Mme VALIUSKEVICIENE	0112	
S	Secondaire – Religion juive	(Mme KALOGRIDOU)	Autorités religieuses	
S	Secondaire – Hongrois LI	Mme NYIRO	0138	2S/2015
S	Secondaire – Slovaque LI	Mme HANDZELOVA	0193	1S/2017
М	Primaire -Secondaire – Bulgare L1 (P5 – S1)	Mme DOLEŽIOVÀ	0171	

CYCLE	INTITULE	PRESIDENT(E)	CODE	DEBUT TRAVAUX	SUIVI
S	Révision des programmes du cycle secondaire suivant la nouvelle décision du CPM 02/2015 et CS 04/2015 concernant les niveaux de compétences à atteindre, les critères d'évaluation ainsi que l'harmonisation de la L1 (*)	INSPECTEURS			
	PL L1 AD + Harmonisation L1LATIN ADReligions AD	M. LESZCZYNSKI M. WILLE Autorités Religieuses	0195 0037	2S/2016 2S/2017	En progrès En progrès
S	Révision des programmes de Sciences et Mathématiques Biologie/Chimie/Math/Physique/SCI	M. WOLFF M. COENEN M. LOUYS + Experts	0151	2S/2015 2S/2015	En progrès En progrès
P	Révision des programmes du cycle primaire selon la nouvelle structure ainsi que suivant les niveaux de compétences à atteindre	,		,	F 10 12
	- DA L1 + AD - LII AD	Mme GAMMELGAARD M. SCHIMEK	0159 0192	1S/2016 1S/2017	En progrès En progrès

2017-09-D-50-fr-2 Page **23/44**

4.3 Révision des programmes de Cours complémentaires en 2017 - 2018

CYCLE	INTITULE	PRESIDENT(E)	CODE	DEBUT TRAVAUX
S	Informatique	Mme KITSING		En progrès
S	Electronique	M. LOUYS	0205	En progrès
S	Sciences Politiques	Mme COELHO		
S	Sociologie	Mme COELHO		
S	Sport	Mme ECKERSTORFER	0184	En progrès
S	Programme pour tous les cours de LV	Mme ECKERSTORFER	0200	En progrès
S	Russe – LV	Mme DRAPALOVA	0204	En progrès
S	Théâtre	M. WILLE		

4.4 Programmes de matières adoptés en 2017 - 2018

CYCLE	INTITULE	APPROUVÉ	PRESIDENT(E)	CODE
Р	Maternel – Primaire - Estonien LI	CPM 10-2017	Mme MEHINE	0169
Р	Primaire – Roumain L1 (P5)	CPM – PE 24/11	Mme DROC	0080
S	Estonien Langue I – Cycle secondaire	CPM 10-2017	Mme KITSING	0169
S	Français Langue I - Cycle secondaire	CPM 10-2017	M. WILLE	0125
S	Grec Langue I – Cycle secondaire	CPM 10-2017	Mme KALOGRIDOU	0145
S	Grec Langue I Approfondissement – Cycle secondaire	CPM 10-2017	Mme KALOGRIDOU	0075
S	Slovène Langue I – Cycle secondaire	CPM 10-2017	Mme STANONIK	0032
S	Philosophie – 4 périodes – S6-S7	CPM 10-2017	Mme VERMEIRE	0061
S	Histoire de l'art – Cours complémentaire de 2 périodes – S6-S7	CPM 10-2017	Mme NILSSON	0189
S	Laboratoire d'art – Cours complémentaire de 2 périodes – S6-S7	CPM 10-2017	Mme NILSSON	0188
S	Dessin technique – Cours complémentaire de 2 périodes – S6-S7	CPM 10-2017	Mme NILSSON	0188
S	Laboratoire de Chimie – Cours complémentaire – S6-S7	CPM 10-2017	M. COENEN	-
_	mes du cycle secondaire suivant la nouvelle	-	-	nant
	ipteurs de niveaux atteints, les critères d'éva			1
S	Descripteurs de niveaux atteints – Biologie - Chimie - Physique - 4 périodes - S7	CPM 10-2017	M. WOLFF	0166
S	Descripteurs de niveaux atteints – Mathématiques 3 périodes, 5 périodes et Approfondissement – S6-S7	CPM 10-2017	M. LOUYS	0166
S	Nouvelle structure pour l'examen oral Lituanien LI	CPM 10-2017	Mme VALIUSKEVICIENE	0168

2017-09-D-50-fr-2 Page **24/44**

4.5 Suivi additionnel demandé en 2017-2018 de la mise en œuvre des programmes de matières adoptés

CYCLE	INTITULE	APPROUVÉ	PRESIDENT(E)	CODE	Suivi
D /Ma+\	Early Education Curriculum	CPM 02-2011	MME MUSILOVA	0013	En
P (Mat)	(nouveau mandat)¹		IVIIVIE IVIUSILUVA		progrès

4.6 GT qui accompagne la mise en œuvre de tout nouveau programme de langue commune

CYCLE	INTITULE	PRESIDENT(E)	CODE
S	Langue néerlandaise	Mmes VAN DEN BOSCHE/VERMEIRE	
S	Langue anglaise	MME HADLEY	0024
S	Langue française	M. WILLE / M. SOLER (EXPERT)	0028
S	Langue allemande	MME ECKERSTORFER	0022
S	Langue italienne	MME SACCARDO	0030
S	Langue espagnole	Mr Javier GARRALON BARBA	0027
S	Langue ONL FI/SW	Mmes HUISMAN/NILSON/HOLAPPA	0137

4.7 Mesures additionnelles pour la mise en œuvre de la nouvelle échelle de notation²

CYCLE	INTITULE	INSPECTEURS	RESPONSABLE	CODE	DEBUT TRAVAUX
S	LI	2	M. DAMKJAER	0212	10/2017
S	LII	2	M. WILLE	0221	11/2017
S	LIII	1	Mme ECKERSTORFER	0219	10/2017
S	LIV	1			
S	ONL	1	Mme O'TOOLE	0216	11/2017
S	MATHS	2	M. LOUYS	0217	11/2017
	TIC		Mme KITSING		
S	Biologie	3	M. WOLFF	0207	11/2017
	Chimie		M. COENEN		
	Physique		M. LOUYS	0217	11/2017
S	Histoire	3	Mme COELHO		
	Géographie		Mme DRAPALOVA	0218	11/2017
	Économie		Mme PEREZ BLANCO	0213	10/2017
S	Philosophie	1	Mme VERMEIRE		
S	Éd. physique	1	Mme ECKERSTORFER	0208	12/2017
S	Éd. artistique	2	Mme NILSSON		
	Éd. musicale		M. WALZ		
S	Religion	2	AUTORITES		
	Morale		RELIGIEUSES/Mme		
			KALOGRIDOU		

2017-09-D-50-fr-2 Page **25/44**

¹ Documents approuvés au CIP/CPM: 2014-09-D-59-fr-2; 2014-09-D-60-fr-1

² Document approuvé par le CIS de juin 2016 suite à la décision du CS d'avril 2016 – 2017-05-D-30

4.8 Chronologie des programmes de matière dépassés (datant d'avant 2009³) et qui ne sont pas encore en cours de révision (Proposition de la Présidence 2017-2018 : révision à engager si ce n'est pas encore le cas)

Approbation	Discipline	Calendrier	Remarques	Code
10/1999	Primaire ICTC – Lignes directrices			2000-D-218 26-27/10/1999 Mme KITSING/ M. OTTOSSON – GT IT-PEDA
2/2005	Secondaire – Allemand LI approfondissement S6-S7			2004-D-8210-de-3 1-2/02/2005 M WALZ
4/2009	Economie S4-S5			2008-D-135-en-3 21-23/04/2009 Mme PEREZ BLANCO

5. Autres GT – réunions des coordinateurs

CYCLE	INTITULE	PRESIDENT(E)	CODE
S	Coordinateurs d'anglais L I	M ^{elle} Hadley	0023
S	Coordinateurs d'anglais L II-L IV	M ^{elle} Hadley	0026
S	Coordinateurs d'italien L I	Mme Saccardo	0029
S	Coordinateurs d'éducation musicale	M. Walz	0142
S	Coordinateurs d'éducation artistique	Mme Nilsson	
Р	Coordinateurs de mathématiques	Mme Van Den Bosch	0016
S	Coordinateurs de philosophie	Mme Vermeire	0107
S	Coordinateurs Allemand LII-LIV	Mme Eckerstorfer	0140

2017-09-D-50-fr-2 Page **26/44**

³ Voir document "Nouveau concept du développement professionnel continu – cycle 10 ans" 2016-01-D-40

6. Rapports des groupes de travail reçus au Bureau du Secrétaire général

(Code 64)	15/09/2017
(Code 59)	21/09/2017
ux (Code 71)	22/09/2017
(Code 58)	14/09/2017
	03/10/2017
(Code 34)	19-20/09/2017
(Code 184)	19-20/09/2017
(Code 161)	19-20/09/2017
(Code 8)	20-21/09/2017
(Code 178)	22/09/2017
	(Code 59) ux (Code 71) (Code 58) (Code 34) (Code 184) (Code 161) (Code 8)

2017-09-D-50-fr-2 Page **27/44**

II. Formation professionnelle continue

Les Conseils d'inspection assument une large responsabilité dans l'accompagnement de la formation professionnelle continue du personnel pédagogique (à l'exception du personnel de direction).

Conformément à la politique en vigueur, la formation est assurée par divers moyens afin d'appuyer la qualité de l'enseignement et de l'apprentissage.

En ce qui concerne la planification des stages de formation continue, la priorité sera mise sur :

- Les nouveaux programmes ;
- Les programmes qui ont une nouvelle politique pédagogique

2017-09-D-50-fr-2 Page **28/44**

1. Formation continuées organisées 2e semestre 2017

1.1 Cycles maternel et primaire : Stages de formation continuée programmés en 2017

Dates	Disciplines	Inspecteurs responsables	Lieu	Nombre de participants	Nombre d'experts	Remarques	Stage précédent	N°	0.
12-13 septembre	PORTUGAIS LI	M. GUERREIRO	LUX I		2		2014	0011	$\overline{\mathbf{Q}}$
Septembre - Décembre	DOW	M. OTTOSSON	LOCALE			Reportée 1 ^{er} Semestre 2017	2005	0015	

1.2 Cycle secondaire : Stages de formation continuée programmés en 2017

Dates	Disciplines	Inspecteurs responsables	Lieu	Nombre de participants	Nombre d'experts	Remarques	Stage précédent	N°	0.
12-13 Septembre	PORTUGAIS L1	Mme COELHO	LUXI		1	Nouveau programme		0005	V
20-21 Septembre	ART	Mme NILSSON	FRCF	13	1	« Train the Trainers » reportée du 1 ^{er} semestre		0013	V
Septembre- Octobre	HISTOIRE S4-S5	Mme COELHO	LOCALE			Nouveau programme		0002	V
Octobre Décembre	SCIENCES HUMAINES	Mme COELHO	LOCALE			Nouveau programme		0003	
9-10 Novembre	SUPPORT EDUCATIF	Mmes MUSILOVA/HUISMAN/ NILSSON/M. GUERREIRO	LUX I	26		ANNUELLE		0034	
16-19 Novembre	FINNOIS LI-Appro + National	Mme HUISMAN/HOLAPPA	LUX I		2	Nouveau programme		0031	
22 Novembre	CHIMIE	M. COENEN	BXL III	13		« Train the Trainers »		0016	
28-29 Novembre	LANGUES II APPRO	Mmes ECKERSTORFER/ROSS/M. WILLE/DAMKJAER	BXL III	70		« Train the Trainers »		0035	
Novembre	DIRECTEURS + ADJOINTS	BSGEE	BXL	45	2	Budget spécifique	Annuelle	0025	
2 ^E Semestre	GREC L1 – APPRO L1 – LIII-LIV- ANCIEN 4P	Mme KALOGRIDOU	LOCALE					0030	
Novembre 2017- Mars 2018	LANGUES IV	Mme ECKERSTORFER/M. SOLER/DAMKJAER	LOCALE			Nouveaux programmes Décentralisée		0029	

2017-09-D-50-fr-2 Page **29/44**

2. Plan de formation continuée pour l'année 2018

2.1 Cycles maternel et primaire : Stages de formation continuée programmés en 2018

Formations prioritaires:

Dates	Disciplines	Inspecteurs responsables	Lieu	Nombre de participants	Nombre d'experts	Remarques	Stage précédent	N°	0.
1 ^{er} semestre	EDUCATION	Mme MUSILOVA	LOCALE			Reportée de 2017	2011	0024	
	MUSICALE					Nouveau programme			
Septembre	DANOIS L1	Mme GAMELGAARD	LUX & BXL			Nouveau programme			

Formations non prioritaires:

Dates	Disciplines	Inspecteurs responsables	Lieu	Nombre de participants	Nombre d'experts	Remarques	Stage précédent	N°	0.
9-11 Juillet	POLONAIS	Mme LACZYNSKA	VARSOVIE	25	4	Partiellement prise en	2017	0012	
						charge par le Ministère			
1 ^{er} semestre	SLOVENE	Mme ZVEGLIC				Prise en charge par le	2017	-	
						ministère			

2.2 Cycle secondaire : Stages de formation continuée programmés en 2018

Formations prioritaires:

Dates	Disciplines	Inspecteurs responsables	Lieu	Nombre de participants	Nombre d'experts	Remarques	Stage précédent	N.	0.
	Sciences/Mathématiques/ TIC	5		19-28 EE 14 EA		Mesures additionnelles NMS			
	Sciences humaines/Philosophie/ Morale non confessionnelle/Religion	5				Mesures additionnelles NMS			
	Langues	5		19-28 EE 14 EA		Mesures additionnelles NMS			

2017-09-D-50-fr-2 Page **30/44**

	Éducation artistique/ Éducation musicale/ Éducation physique	3		19-28 EE 14 EA	Mesures additionnelles NMS		
	Philosophie 4p	Mme VERMEIRE	LOCALES	TOUS			
Novembre 2017-Mars 2018	LANGUES IV	Mme ECKERSTORFER/ M. SOLER/DAMKJAER	LOCALE		Nouveaux programmes Décentralisée	0029	

2017-09-D-50-fr-2 Page **31/44**

3. Rapports de stages de formation continuée reçus par le Bureau du Secrétaire général

2017-09-D-50-fr-2 Page **32/44**

III. Responsabilités en 2017-2018

La responsabilité du suivi des diverses disciplines et des thématiques pédagogiques incombe aux membres du Conseil d'inspection. L'expertise de chaque inspecteur est plus que bienvenue au Conseil. Dans certaines disciplines, l'expertise n'est pas toujours disponible. C'est pourquoi les Conseils souhaitent attirer l'attention des délégations sur l'opportunité de désigner des inspecteurs possédant des domaines d'expertise variés.

2017-09-D-50-fr-2 Page **33/44**

1. Cycles maternel et primaire

Discipline/Thématique	Inspecteur/Porte-parole	Inspecteur suppléant
LANGUE I	Tous les inspecteurs nationaux	
Early Education Curriculum (Programme scolaire pour la petite enfance)	Mme Dana MUSILOVA	M. Helder L. GUERREIRO
PROGRAMME COMMUN LANGUE II	M. SCHIMEK M. FITZGERALD Mme LOMMEL	
L II – FR	M. Pierre HESS Mme LOMMEL (secondaire)	
L II – EN	M. FITZGERALD	M. Nick CAPRON
L II – DE	M. Franz SCHIMEK	Mme Birgit SCHUMACHER
MATHEMATIQUES	Mme Linde VAN DEN BOSCH	Mme Urszula LACZYNSKA
DECOUVERTE DU MONDE	M. Per-Olov OTTOSSON	Mme Urszula LACZYNSKA
EDUCATION ARTISTIQUE	Mme Gabriela DROC	M. OTTOSSON
EDUCATION MUSICALE	Mme Dana MUSILOVA	Mme Ida JURAITIENNE
EDUCATION PHYSIQUE	Mme Urszula LACZYNSKA	M. OTTOSSON
HEURES EUROPEENNES	M. SCHIMEK	Mme Linde VAN DEN BOSCH
MORALE NON CONFESSIONNELLE	Mme Els VERMEIRE	M. Pierre HESS
TIC (directives)	M. OTTOSSON	Mme Urszula LACZYNSKA Mme Katre MEHINE

2017-09-D-50-fr-2 Page **34/44**

2. Cycle secondaire :

LANGUES		Inspecteur titulaire	Inspecteur suppléant
BG Langue I		Mme Veselina GANEVA	
CR	Langue I		
CS	Langue I	Mme Olga DRAPALOVA	
DK	Langue I	M. Lars DAMKJAER	
	Langue étrangère	M. Lars DAMKJAER	
DE	Langue I	M. Stefan WALZ	Mme Karin ECKERSTORFER
	Langue étrangère	Mme Karin ECKERSTORFER	M. Stefan WALZ
EL	Langue I	Mme Margarita KALOGRIDOU	M. ANASTASIADES (CY)
	Langue étrangère	Mme Margarita KALOGRIDOU	M. ANASTASIADES
EN	Langue I	M. Paul METCALF	
	Langue étrangère	M. Paul METCALF	Mme Lynda O'TOOLE
ES	Langue I	Mr Javier GARRALON BARBA	
	Langue étrangère	Mr Javier GARRALON BARBA	
ET	Langue I	Mme Maie KITSING	
FI	Langue I	Mme Tuulamarja HUISMAN	
FR	Langue I	M. Dominique WILLE	
	Langue étrangère	M. Dominique WILLE	
GA	Langue étrangère	Mme Lynda O'TOOLE	
HU	Langue I	Mme Zsuzsanna NYIRŐ	
IT	Langue I	Mme SACCARDO	
	Langue étrangère	Mme SACCARDO	

2017-09-D-50-fr-2 Page **35/44**

LANGUES		Inspecteur titulaire	Inspecteur suppléant
LT	T Langue I Mme Violeta VALIUŠKEVIČIENÉ		
LV	Langue I	Mme Olita ARKLE	
LV	Langue	WITTE OILE ARKEL	
MT	Langue I	M. Georges MIFSUD	
	Langue étrangère	M. Georges MIFSUD	
NL	Langue I	Mme Linde VAN DEN BOSCHE	Mme VERMEIRE
	Langue étrangère	Mme Linde VAN DEN BOSCHE	Mme VERMEIRE
PL	Langue I	M. Konrad LESZCZYNSKI	
РО	Langue I	Mme Helena Maria COELHO	
	Langue étrangère	Mme Helena Maria COELHO	
RO	Langue I	Mme Anca-Denisa PETRACHE	
	<u> </u>		
SK	Langue I	Mme Jana HANDZELOVÁ	
SL	Langue I	Mme Miriam STANONIK	
SW	Langue I	Mme Karin NILSSON	
	Langue étrangère	Mme Karin NILSSON	

2017-09-D-50-fr-2 Page **36/44**

LANGUES	Inspecteur titulaire	Inspecteur suppléant
BIOLOGIE	M. Max WOLFF	M. Alex COENEN
CHIMIE	M. Alex COENEN	M. Max WOLFF
ECONOMIE	Mme Maria José PEREZ BLANCO (P)	
EDUCATION ARTISTIQUE	Mme Karin NILSSON	
EDUCATION MUSICALE	M. Stefan WALZ	
EDUCATION PHYSIQUE	Mme Karin ECKERSTORFER	
GEOGRAPHIE	Mme Olga DRAPALOVA	
GREC ANCIEN	Mme Margarita KALOGRIDOU	M. ANASTASIADES (CY)
HISTOIRE	Mme Helena Maria COELHO	
TIC	Mme Mae KITSING	
LATIN	M. Dominique WILLE	
MATHEMATIQUES	M. Luc LOUYS	
MORALE	Mme Violeta VALIUŠKEVIČIENÉ	Mme Els VERMEIRE
PHILOSOPHIE	Mme Els VERMEIRE	Mme Margarita KALOGRIDOU
PHYSIQUE	M. Luc LOUYS	
SCIENCES HUMAINES	Mme Helena Maria COELHO	M. Konrad LESZCZYNSKI
SCIENCES INTEGREES	M. Max WOLFF	
RELIGION	Mme Margarita KALOGRIDOU	

2017-09-D-50-fr-2 Page **37/44**

3. Domaines d'expertise

	CYCLE PRI	MAIRE	CYCLE SEC	ONDAIRE	
Discipline/Thématique	Inspecteur/Porte- parole	Inspecteur suppléant	Inspecteur/Porte- parole	Inspecteur suppléant	
SOUTIEN EDUCATIF	Mme Dana MUSILOVA	M. Helder LOPO GUERREIRO Mme Nilsson (swals)	Mme TuulaMarja HUISMAN	Mme Karine NILSON	
SEJOURS SCOLAIRES					
FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE (CPD)	Mme Els VERMEIRE Mme Linde VAN DEN BOSCH				
EVALUATION DES ENSEIGNANTS	Mme Els VERMEIRE Mme Linde VAN DEN BOSCH				
ACCUEIL DES NOUVEAUX ENSEIGNANTS	Mme Linde VAN DEN BOSCH				
TRANSITION	Mme Dana MUSILOVA	Mme Van den Bosche	Mme Karine ECKERSTORFER		
DIFFERENTIATION DANS LA PLANIFICATION / L'ENSEIGNEMENT / L'APPRENTISSAGE	Mme DROC	M. Helder LOPO GUERREIRO	Mme KALOGRIDOU		
EVALUATION DES ELEVES	Mme Dana MUSILOVA	Mme Anne O'SULLIVAN Mme Linde VAN DEN BOSCH	M. Lars DAMKJAER	Mme Karine ECKERSTORFER Mme Zsuzsanna NYIRO M. Max WOLFF	
AUTOEVALUATION DES ECOLES	M. Helder LOPO GUERREIRO	Mme Urszula LACZYNSKA			
ACCUEIL DES NOUVEAUX INSPECTEURS Les 2 dernières Présidences:	Mme Gammelgaard (DA) Mme Schumacher (DE)				

2017-09-D-50-fr-2 Page **38/44**

IV. Inspections

Dans le système des Ecoles européennes, l'inspectorat remplit une double mission. D'une part, il dirige l'élaboration du programme scolaire et des objectifs pédagogiques tout en accompagnant la qualité de l'enseignement.

D'autre part, il lui incombe d'évaluer les personnes et les établissements scolaires.

1. Visites d'évaluation statutaire individuelle du personnel pédagogique en 2017-2018

Visites d'évaluation à réaliser entre septembre et décembre 2017 (2e année de détachement)	145 enseignants détachés – confirmation du contrat
Visites d'évaluation à réaliser entre septembre 2017 et juin 2018 (5e année de détachement)	173 enseignants détachés – prolongation du contrat
TOTAL – 2017-2018	318 enseignants détachés doivent être évalués

2017-09-D-50-fr-2 Page **39/44**

2. Inspections d'établissement

Calendrier à long terme

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	
Alicante			MAY		MAY		desk research/Follow-up inspection
Bergen		NOVEMBER		NOVEMBER			Whole school inspection
Brussels I			MAY		MAY		_
Brussels II	NOVEMBER		NOVEMBER (not sent)	MARCH (in loco)		NOVEMBER	Steering Group
Brussels III			NOVEMBER		NOVEMBER		4 or 6 Inspectors (depending on the size of the school)
Brussels IV				MARCH		MARCH	,
Culham		NOVEMBER		NOVEMBER			
Frankfurt					MAY		
Karlsruhe	MAY		MAY			MAY	
Luxemburg I			MARCH		MARCH		
Luxemburg II					MARCH		
Mol		MARCH		MARCH			
Munich		MAY		MAY			
Varese				MAY		MAY	
Total	2 WSI	4 WSI	2 DR/4 WSI	5 DR/2 WSI	4 DR/2 WSI	2 DR/2 WSI	13 DR/16 WSI about 6 years

2017-09-D-50-fr-2 Page **40/44**

	2017	2018	2019	2020	2021	2022	
Alicante		MAY		MAY			desk research/Follow inspection
Bergen	NOVEMBER		NOVEMBER				Whole sc inspection
Brussels I		MAY		MAY			 _
Brussels II		NOVEMBER					Steering Group
Brussels III		NOVEMBER		NOVEMBER			4 or 6 Inspect (depending on size of the scho
Brussels IV			MARCH		MARCH		
Frankfurt	MAY			MAY		MAY	
Karlsruhe		MAY			MAY		
Luxemburg I		MARCH		MARCH			
Luxemburg II	MARCH			MARCH		MARCH	
Mol	MARCH		MARCH				
Munich	NOVEMBER		NOVEMBER				
Varese			MAY		MAY		
Total	2 DR /3 WSI	2 DR/4 WSI	3 DR/2 WSI	4 DR/2 WSI	2 DR/ 1 WSI	2 DR	15 DR/12 WSI about 6 years

esk esearch/Follow-up aspection Vhole school spection teering Group or 6 Inspectors depending on the ze of the school) DR/12 WSI

Page **41/44** 2017-09-D-50-fr-2

Rapports présentés les 11, 12 et 13 octobre 2017 aux CIM et CPM:

Rapport de suivi d'inspection d'établissement de l'Ecole européenne de Brussels III 2017-09-D-37-en-1

Rapport de suivi d'inspection d'établissement de l'Ecole européenne de Francfort 2017-09-D-36-en-1

Rapport de suivi d'inspection d'établissement de l'Ecole européenne de Luxembourg II 2017-09-D-35-en-1

2017-09-D-50-fr-2 Page **42/44**

V. Résultats en 2017-2018

Documents approuvés lors des réunions pédagogiques d'octobre 2017

1.	Demande d'un nouveau mandat (groupe de travail Allemand L1 - 0086)	2017-09-D-17-de/en-1
2.	Nouvelle structure des examens oraux de Lituanien L1	2017-10-D-15-lt-1
3.	Audit externe des épreuves écrites du Baccalauréat européen	Oral
4.	Proposition d'harmonisation des épreuves écrites de L1 approfondissement à partir de 2021	2017-01-D-53-en-1
5.	Rapport de suivi d'inspection d'établissement de l'Ecole européenne de Brussels III	2017-09-D-37-en-1
6.	Rapport de suivi d'inspection d'établissement de l'Ecole européenne de Francfort	2017-09-D-36-en-1
7.	Rapport de suivi d'inspection d'établissement de l'Ecole européenne de Luxembourg II	2017-09-D-35-en-1
8.	Procédures relatives à la réalisation, à la gestion et à la publication des programmes d'enseignement aux Ecoles européennes	2014-01-D-41-en-11
9.	Demande de mutation au poste de Directeur adjoint du cycle secondaire à l'École européenne de Luxembourg I	2017-09-D-30-en-1
10	Développement pédagogique et assurance qualité dans les Ecoles européennes (2016-2017) - Suivi au 30 juin 2017	2016-09-D-39-fr-5
11	Développement pédagogique et assurance qualité dans les Ecoles européennes (2017-2018) - planning à court et à long terme	2017-09-D-50-fr-1
12	Planification des activités des Inspecteurs 2017	2016-01-D-42-en/fr-3
13	Planification des activités des Inspecteurs 2018	2017-09-D-46-fr/en-1
14	Descripteurs de niveaux atteints – Biologie - Chimie - Physique - 4 périodes - S7	2017-09-D-52-en-1
15	Descripteurs de niveaux atteints – Mathématiques 3 périodes, 5 périodes et Approfondissement – S6-S7	2017-07-D-9-fr-1
16	Estonien Langue I – Cycle maternel et primaire	2017-07-D-6-et-1
17	Estonien Langue I – Cycle secondaire	2017-09-D-18-et-1

2017-09-D-50-fr-2 Page **43/44**

18	Français Langue I - Cycle secondaire	2017-09-D-9-fr-1
19	Grec Langue I – Cycle secondaire	2017-06-D-20-el-1
20	Grec Langue I Approfondissement – Cycle secondaire	2017-09-D-8-el-1
21	Slovène Langue I – Cycle secondaire	2017-09-D-10-sl-1
22	Philosophie – 4 périodes – S6-S7	2017-07-D-10-en-1
23	Histoire de l'art – Cours complémentaire 2 périodes – S6-S7	2017-09-D-20-en-1
24	Laboratoire d'art – Cours complémentaire 2 périodes – S6-S7	2017-09-D-21-en-1
25	Dessin technique – Cours complémentaire 2 périodes – S6-S7	2017-09-D-22-en-1
26	Laboratoire de Chimie – Cours complémentaire – S6-S7	2017-05-D-34-en-1
27	Langue V - Cours complémentaire (S6-S7)	2017-09-D-25-en-1
28	Logiciel de mathématiques pour le cycle primaire aux Écoles européennes	2017-09-D-32-en-1
29	Rapport sur les échecs scolaires et les taux de redoublement dans les Ecoles européennes – 2017	2017-09-D-14-fr-1
30	Directives pour l'utilisation de la nouvelle échelle de notation	2017-05-D-29-en-2

2017-09-D-50-fr-2 Page **44/44**